

# LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié  
1563, rue Royale  
Téléphone: 6-8404  
Trois-Rivières, P.Q.

## ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement  
\$2.00 par année  
aux E.-U. \$3.00  
5 sous la copie

43e ANNEE — No 41

TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 22 OCTOBRE 1954

Autorisé comme matière de seconde classe  
Ministère des Postes, Ottawa.

## Pour sauver l'homme de la dégradation

Il est assez rare qu'un homme public parle aussi bien des livres et de leur mission que vient de le faire le T. H. Vincent Massey, lors du dîner qui marquait le 125e anniversaire de fondation de Ryerson Press, l'une des plus anciennes maisons d'édition du Canada anglais.

Esprit nourri de la meilleure philosophie, penseur vigoureux doublé d'un érudit, M. Massey est l'un des Canadiens les plus "adultes" au point de vue intellectuel, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il est de ceux qui croient "que les livres, plus que toute autre forme de communication, peuvent nourrir les individus et préserver la liberté de notre société, dans cette ère de production en série et d'automatisme où l'on ne pense plus par soi-même."

Aujourd'hui, radio, cinéma, télévision, font une rude concurrence au livre dont le rayonnement souffre déjà de la diffusion étonnante des revues et des journaux, la plupart sans aucune tradition intellectuelle. Fatalement le livre témoin-de-l'homme perd du terrain, au moment où il devrait primer dans l'éducation de l'esprit, pour sauver l'homme contemporain de la dégradation et de la standardisation.

Il vient un temps où tous les hommes se ressemblent, ayant les mêmes réactions en série, et recevant les mêmes impulsions de la part de spécialistes que la société a chargés de penser, d'aimer et de jouer pour eux.

M. Massey n'a pas été tendre pour le cinéma, la radio et la télévision. "Ces modes de communication, a-t-il dit, utilisent le plus souvent le langage le plus primitif et rudimentaire qui soit. Il semble que leur message n'atteint même pas l'esprit des spectateurs qui le perçoivent par les pores de la peau."

Comparé à ces moyens faciles et triviaux, le livre prend toujours l'importance d'un acte de la pensée. Il force à l'analyse et nourrit ce précieux sens critique sans lequel la moindre valeur de civilisation ne saurait se maintenir. Comme valeur civilisatrice, le bon livre est d'ailleurs irremplaçable. Les pays riches qui veulent s'épanouir et jouer un rôle, ne peuvent s'en passer. Sans la chose littéraire, qui témoigne d'une intense vie spirituelle, le modus vivendi d'un pays aussi riche que le Canada reste incomplet et insuffisant.

"Il n'y a pas de substitut pour le livre bien rédigé, clair, concis, et facile à consulter en tout temps, de s'écrier M. Massey. Il est remarquable que la préoccupation littéraire ait toujours été l'apanage des peuples libres, mais il faut se demander si la littérature pourra subsister chez les peuples dont l'apanage semble n'être que l'abondance."

Notre pays parle souvent de sa richesse, de sa liberté, de son merveilleux avenir. Pourtant ce qui fait notre orgueil facile paraît fragile et menacé : Connaissons-nous la vraie richesse et jouissons-nous de la vraie liberté, de celles dont se réclament les peuples parvenus à la maturité? L'inquiétude et l'instabilité des gens, dont l'esprit tourne à vide, répondent malheureusement non à cette question.

## Pourquoi faire des sacrifices pour l'industrie anglaise

On n'ignore pas qu'à la demande du ministère des Finances, la Commission du Tarif étudie actuellement les droits imposés sur les lainages importés d'Angleterre par le Canada. Ces droits sont de .50 (cinquante cents) la livre, en-

viron la moitié de ceux qui frappent les importations similaires des Etats-Unis et d'autres pays. Et c'est pourquoi environ 90 p. 100 des lainages importés par le Canada viennent du Royaume-Uni. On comprend que les expo-

## Certains problèmes municipaux

Même si l'on admet que, dans son ensemble, le municipal se porte bien, il ne faut cependant pas oublier certains problèmes que les nécessités du moment remettent périodiquement sur le tapis, mais dont l'impuissance ou l'imprévoyance diffèrent constamment la solution. Parmi ceux-là, il y a l'aqueduc et le zonage.

Le vieil aqueduc municipal à lits filtrants a dû être remis à contribution à cause de la semi-faillite des puits Layne qui sont loin d'être aussi fiables que l'on s'y attendait. Pendant toute la belle saison, la consommation de l'eau n'a cessé d'augmenter, ce qui a eu pour effet de diminuer la pression dans plusieurs secteurs. Et l'on nous dit que si nous avions eu un été moins pluvieux la situation eût été catastrophique pour certains quartiers qui auraient à peu près manqué d'eau. Et l'on ne tient pas assez compte de la mauvaise qualité de l'eau qui nous est fournie en quantité insuffisante, au moins six mois par année. Le conseil de ville n'aime pas beaucoup aborder ce problème, parce qu'il effraie. Il en coûterait tellement pour régler cette question d'aqueduc que nos conseils municipaux préfèrent l'ignorer, jusqu'au jour où Trois-Rivières apprendra ou

expérimentera le pire. On ne supprime pas un problème en le remettant indéfiniment aux calendes grecques.

Pour ce qui est du zonage, ce semble être là le point faible de tous les conseils municipaux qui se sont succédés à l'hôtel de ville depuis une quinzaine d'années. Dans ce domaine, il n'a été à peu près rien tenté de sérieux, si l'on excepte le zonage du boulevard St-Louis et de son quartier, lequel fut obtenu de haute lutte sur les édiles du temps par des pétitionnaires qui ne voulaient pas de la construction d'écuries en plein quartier domiciliaire. Depuis cet incident, on n'a plus jugé bon de continuer dans ce domaine. Ce qu'il aurait fallu établir il y a vingt ans, alors que la ville, après une longue accalmie recommençait à se développer, n'a jamais été établi et les problèmes n'ont fait que s'aggraver.

A la dernière séance du conseil, un échevin a réclamé avec énergie le zonage de Normanville, notre plus beau quartier domiciliaire dont on devrait au plutôt préserver le caractère par l'adoption de mesures d'urbanisme. Cette fois encore le conseil a remis l'affaire à plus tard.

Dans le domaine du zonage, il se commet des fautes qui,

malheureusement, demeurent irréparables. On pourrait citer des cas où nos conseils de villes, trop mous et trop tolérants, ont donné dans la politique facile du passe-droit. Le résultat est que l'aspect de certaines rues, l'atmosphère de certains quartiers sont irrémédiablement gâchés, l'intérêt particulier primant presque toujours le bien général.

Comme il faut s'y attendre, le zonage n'est pas près d'être mis à l'étude et adopté. Quand la ville, après le "boom" actuel, aura à peu près fini de bouger, on se contentera d'admettre ce qui n'a été que le fruit de l'imprévoyance et de l'improvisation. Le laid, le déplacé, l'indésirable auront acquis des droits imprescriptibles qui, dans la plupart des secteurs de notre ville rendront inopérante l'adoption de bons règlements de zonage. L'urbanisme prévoit l'avenir; il ne se contente pas de codifier le passé.

Mais il est tant de problèmes qui, apparemment, sont plus importants et intéressent plus de gens à la fois, qu'il faudra probablement se résigner à voir Trois-Rivières continuer à se développer au petit bonheur, sans plan directeur d'urbanisme, comme cela s'est toujours pratiqué, avec les inconvénients que l'on sait.

tateurs anglais aient présenté un mémoire à la Commission du Tarif pour demander le "statu quo". On comprend moins qu'ils aient menacé le Canada de représailles si le gouvernement (ou la Commission du Tarif) ne se rendait pas à leurs demandes.

Ces messieurs prétendent qu'une hausse des droits de douane canadiens sur leurs produits porterait un dur coup (a serious blow) au commerce anglo-canadien, forcerait le Royaume-Uni à diminuer ses placements au Canada et peut-être rendrait plus difficile l'entrée au Royaume-Uni des marchandises canadiennes.

L'industrie britannique devrait apprendre une fois pour toutes que le Canada n'est pas une colonie et que nous entendons (tout comme le Royaume-Uni) faire des affaires dans notre propre intérêt. L'invasion du marché canadien par les produits anglais n'empêche pas le Royaume-Uni de s'approvisionner de blé en Argentine et en Ukraine communiste quant nous en avons un immense surplus. Le chômage sévit dans une certaine de villes et de villages de la province de Québec, dans la vallée de l'Outaouais et au Nouveau-Brunswick parce que

nos droits de douane sont trop bas. Nous avons bien le droit de penser à nos propres chômeurs avant de songer à la prospérité du Royaume-Uni.

Au surplus, nous constatons, fait curieux, que notre commerce avec le Royaume-Uni, — nous voulons dire nos ventes au Royaume-Uni, — diminue précisément alors que

la prospérité de ce pays se stabilise, que ses réserves monétaires augmentent, que son avenir économique s'annonce brillant, que ses hommes d'affaires se font plus agressifs..

Pour ces raisons, et bien d'autres, nous ne voyons pas pourquoi nous ferions des sacrifices pour l'industrie anglaise.

L'HEURE QUI PASSE ...

## Les années "20"

Revue à grands déploiements ballets évocateurs d'élégances en allées, films évoquant l'atmosphère des "golden twenties", modes, etc; les signes se multiplient, les années 20 vont être à la mode.

Une époque heureuse. La dernière oasis, le dernier souffle libre d'un siècle qui ne respire plus que dans un poumon d'acier.

L'histoire a pris soin d'en fixer les limites avec une rare précision : les années 20 commencent avec la sonnerie de clairon de l'Armistice; elles s'achèvent avec le signal qui mit fin à la séance de la Bourse le 23 octobre 1929 à Wall Street. Entre les deux, une immense espérance est passée comme une comète.

De ces années, folles, heureuses, romantiques et qui jouissent d'un prestige vertigineux aujourd'hui, il me semble que l'anecdote la plus caractéristique est celle de Deschanel sautant de son wagon-

lit, courant en pyjama sur le ballast de la voie ferrée et se présentant à minuit chez une garde-barrière, lui disant :

— Je suis le Président de la République ... !

S. M. le Roi d'Espagne, sous le nom de duc de Toledo, avait loué une des plus fastueuses villas de la côte, jouait au polo, souriait à de belles amies et dansait aux Ambassadeurs. Un soir où il avait invité une jeune Américaine à danser (c'était l'un des premiers "shimmys"), cette jeune et charmante personne, éblouie par cette invitation impromptue, avait tenu à la faire connaître à son père sur-le-champ. Abandonnant le Roi, elle s'était précipitée vers sa famille pour annoncer la grande nouvelle :

— Père, regardez, je suis dansant avec le Roi !

## Les forestiers de la Consolidated Paper sont à organiser la coupe du bois à pâte

Ceux qui surveillent l'exécution du programme de rendement perpétuel de cette compagnie ont une lourde tâche. Dans ce numéro, la Consol rend hommage à ses "capitaines de la coupe".

La plupart des gens savent, en général, que la forêt canadienne est une de nos richesses les plus importantes, mais peu d'entre eux se rendent compte que sur chaque \$100 de revenu national, \$25 proviennent de nos arbres. Ce fait a été établi en 1947 quand une banque canadienne a mené une enquête très poussée sur nos industries forestières. Depuis lors l'apport de la forêt à notre économie nationale s'est avéré encore plus considérable.



Etienne Gobeil, de Grand'Mère, un des "vétérans" forestiers de la Consolidated Paper Corporation. Diplômé de l'École de génie forestier de l'Université Laval, il est à l'emploi de la Consolidated Paper depuis 1917.

Dans plusieurs parties du pays, et dans la nôtre en particulier, la forêt est la principale source de travail. Mais les emplois qu'elle procure n'auraient pas une permanence totale si l'on ne prenait dès aujourd'hui les mesures requises pour empêcher cet héritage forestier d'être dilapidé.

C'est là la mission du forestier et, pour rendre hommage à sa valeur, la Consolidated Paper Corporation publiera une série d'annonces qui met en lumière l'oeuvre consciencieuse et efficace de ses propres forestiers. La première de ces annonces paraît en page sept de ce numéro.

Comme prototype de ses habiles forestiers, la compagnie a choisi Etienne Gobeil dont la tâche est décrite dans la première annonce. M. Gobeil habite Grand'Mère où il est aussi bien connu et respecté qu'il l'est au sein de l'équipe forestière dont il dirige l'activité.

M. Gobeil a consacré sa vie à la forêt, ayant obtenu son brevet de l'École de génie forestier de l'Université Laval avant d'entrer au service de la Consol il y a 37 ans. Durant son stage, M. Gobeil a vu un grand changement s'opérer dans les méthodes de récolte forestière employées pour moissonner l'accroissement annuel. Et il parle avec satisfaction des efforts que s'impose la Consolidated Paper pour assurer la perpétuité de ses boisés.

Au cours des années, la compagnie a réparti ses concessions en vingt régions forestières administrées dont elle a dressé des cartes et des inventaires complets. La nature et l'âge des arbres dans chacun des parterres qui constituent ces régions ont été déterminés, vérifiés, puis vérifiés de nouveau. Ainsi, quand la compagnie établit ses programmes de coupe décennaux elle sait exactement où elle peut moissonner les sujets qui ont atteint ou dépassé la maturité, donnant aux jeunes arbres la chance de croître plus rapidement.

La forêt est à plusieurs titres une agglomération d'humains: sa po-

pulation naît, croît sous la protection des aînés, atteint la maturité et, enfin de compte, la mort.

C'est le devoir du forestier de ne faire couper que les arbres qui sont d'âge et de taille voulus pour que leur disparition n'entrave pas le développement de ceux qui restent, mais, au contraire, encourage leur croissance.

Etienne Gobeil nous signale que les projets à longue échéance de la compagnie dont il gère la réalisation dans son district, ont pour fin d'assurer une population forestière bien équilibrée consistant en sujets de tous les âges. Ainsi, des générations successives d'arbres atteignent, à intervalles réguliers, l'âge et la taille où l'on peut les abattre.

En tant que citoyen de Grand'Mère, M. Gobeil a eu l'occasion d'observer les plantations importantes d'arbres de la Consol dans

cette région. Dans ces plantations, les conditions de repoussement sont étudiées, et l'on recueille des informations très utiles quant aux meilleurs moyens de combattre les insectes et la maladie qui, sans une lutte acharnée, causeraient des dommages innombrables.

Mais bien qu'il ait plus de chance que la majorité de voir de près les résultats atteints au moyen de la régénération artificielle, il considère dans son fort intérieur que le reboisement naturel, encouragé par les coupes d'éclaircissement scientifiques qu'il prône et qu'il applique, produira d'aussi bons résultats.

M. Gobeil fait écho aux sentiments exprimés il y a quelques années par S. E. Mgr Labrie, évêque du Golfe St-Laurent, quand il déclarait dans une lettre pastorale: "Un jour viendra où les mines auront donné leur dernier lingot, mais la forêt, elle, continuera de pousser des arbres toujours plus beaux et plus riches pourvu que nous nous donnions la peine de l'aimer et de la traiter avec intelligence dans un esprit de prévoyance."

Etienne Gobeil a vu la ville de Grand'Mère, originellement cons-

truite autour du moulin qui est devenu l'usine Laurentide de la Consolidated Paper Corporation, grandir et devenir une ville attrayante et prospère. Il se rend compte que les emplois qu'offrent

et l'usine papetière et l'exploitation forestière qui l'alimente, seraient de durée incertaine si la forêt qui fournit la matière première n'était pas administrée en vue d'un rendement perpétuel.

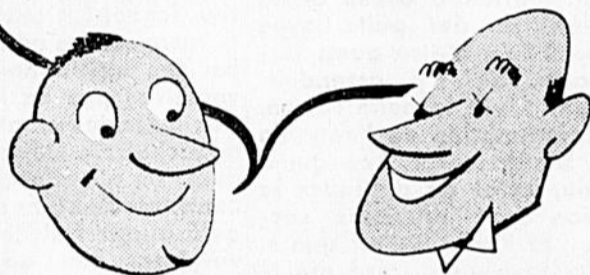
de  
**KUYPER**  
BLENDED  
**GIN**

La vraie  
saveur de  
Hollande

FONDÉE EN  
**1695**

DISTILLÉ AU CANADA

épargne automatique



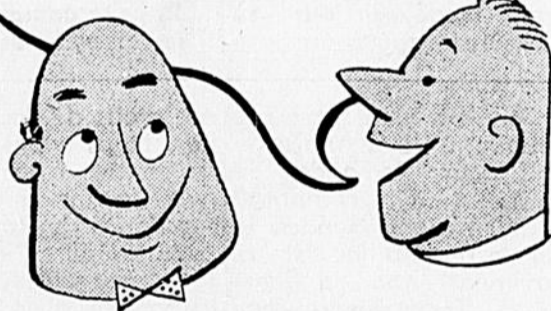
Vous ne pouvez ni oublier ni remettre au lendemain. Vous n'avez qu'à choisir de payer vos Obligations d'Épargne du Canada de la façon qui vous convient le mieux. Les versements sont déduits automatiquement de votre compte de banque, si vous avez recours au Mode d'Épargne Mensuel, ou de votre paye, si vous vous prévaluez du Mode d'Épargne sur le Salaire.

mieux que du comptant



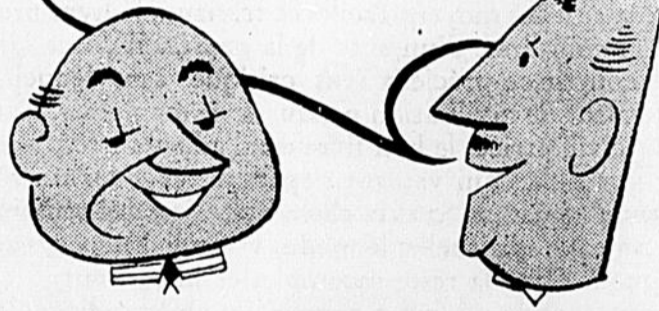
En effet, les Obligations d'Épargne sont mieux que du comptant. Votre argent vous rapporte de bons intérêts aussi longtemps qu'il est placé dans les Obligations d'Épargne du Canada. Et vous pouvez, si vous le désirez, encaisser vos Obligations en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat, plus les intérêts.

rapportent  
de bons intérêts



Comme placement de tout repos, qui s'encaisse en tout temps, les Obligations d'Épargne du Canada rapportent de très bons intérêts: 3¼% par année, calculés au mois, depuis l'achat jusqu'à l'encaissement. Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent de bons intérêts aussi longtemps que vous les conservez.

pratiques



Les Obligations d'Épargne du Canada sont offertes en coupures qui les mettent à la portée de tous: \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000. Il y a aussi les Obligations d'Épargne entièrement enregistrées (quant au capital et à l'intérêt) en coupures de \$500, \$1,000 et \$5,000. L'intérêt dans ce cas est payé par chèque.

**Ces avantages, ajoutés aux autres caractéristiques des Obligations d'Épargne du Canada, en font un placement de premier choix**

Les Obligations d'Épargne du Canada de la 9<sup>e</sup> émission seront en vente à partir du 18 octobre. Ces Obligations porteront la date du 1er novembre 1954 et atteindront leur échéance douze années plus tard, soit le 1er novembre 1966. Elles rapporteront 3¼% d'intérêt par année jusqu'à leur échéance. Douze coupons d'intérêt annuel y seront attachés. Elles seront en vente à leur valeur nominale jusqu'au 15 novembre 1954, en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000. Toute Obligation d'Épargne doit porter le nom d'un particulier, mineur ou majeur. Cet enregistrement constitue une protection en cas de perte ou de vol.

L'intérêt couru s'ajoutera au prix d'achat après le 15 novembre 1954.

En plus des Obligations enregistrées quant au capital seulement, et auxquelles sont attachés les coupons, il y a des Obligations d'Épargne du Canada entièrement enregistrées (quant au capital et à l'intérêt). Ces Obligations sont offertes en coupures de \$500, \$1,000 et \$5,000. Ces deux genres d'Obligations peuvent être interchangeables en tout temps.

Une même personne peut posséder des Obligations d'Épargne de la 9<sup>e</sup> émission jusqu'à concurrence de \$5,000 seulement. Mais, tous les membres d'une même famille peuvent en avoir pour ce montant. Communiquez avec votre banque, votre courtier de placement, une société de fiducie ou de prêts et fixez dès maintenant le montant d'Obligations d'Épargne du Canada de la 9<sup>e</sup> émission que vous achèterez au comptant ou par versements. Achetez-en par retenues sur votre salaire.

**A chacun sa raison d'économiser**

Amassez des

**Obligations d'Épargne du Canada**

Il y a sept ans

**Toute la Province appuyait déjà le projet de la route La Tuque-Roberval**

— La Fédération des Municipalités de la Province avait adopté à l'unanimité lors d'un congrès à Hull, une résolution priant le gouvernement de procéder le plus tôt possible à l'ouverture de cette route. —

Il y aura sept ans en novembre, la Fédération des Municipalités de la province, en congrès à Hull, adoptait à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement provincial l'ouverture d'une route entre La Tuque et Roberval. Cette résolution s'appuyait sur les faits suivants :

La ville de La Tuque est un centre industriel d'une population de 10,000 âmes. Elle est aussi un centre de potentiel considérable d'énergie électrique, puisqu'il existe dans La Tuque même, une centrale hydro-électrique d'une capacité de 222,500 chevaux-vapeur et de nombreux barrages sont érigés dans les environs.

Roberval dont la population est de 5,083 âmes (aujourd'hui 7,500) est le chef-lieu de la région qui compte 70,000 habitants; la superficie approximative des terres arables se chiffre à 22 millions d'acres.

La région du Lac-St-Jean connaît actuellement un développement industriel considérable. Il y aurait avantage, tant pour cette région que pour celle de la Mauricie que l'ouverture naturelle et normale d'une route entre ces deux points, soit parachevée.

Le montant nécessaire pour l'ouverture d'une telle route peut

s'évaluer à la somme de \$500,000. Cette somme comprendrait aussi la construction de ponts, dont deux seraient assez importants. La distance entre La Tuque et Roberval étant de 82 milles en ligne directe et près de 47 milles étant déjà carrossables, il ne reste plus qu'une longueur approximative de 35 milles où les travaux n'ont jamais été entrepris ni effectués.

La Fédération des Municipalités de la province est d'avis, en prenant en considération le développement industriel actuellement en cours dans les régions de la Mauricie et du Lac-St-Jean, qu'il y a urgence que cette route soit construite et elle prie en conséquence le Gouvernement provincial de prendre les dispositions voulues à ce sujet.

(Extrait de L'Etoile du Lac, 13 novembre 1947, première page)

**La campagne d'épargne-salaire**

L'organisation de la campagne annuelle de l'épargne salaire est complétée et la vente des bons d'épargne du Canada a commencé lundi le 18 octobre dans les différentes industries des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

L'an dernier, on avait compté 2,891 souscripteurs pour un montant total de \$981,550. Cette année, on insiste sur le fait que le montant de participation individuelle devrait être augmenté, étant donné surtout qu'il s'agit d'une campagne de formation à l'épargne populaire.

Dans toutes les entreprises, une ou plusieurs personnes ont été désignées pour recueillir les demandes d'obligations d'épargne du Canada. On s'attend que la campagne remporte un grand succès principalement dans le nombre de souscripteurs.

L'épargne-salaire permet aux employés des industries d'acheter par versements des obligations qui rapportent un intérêt de 3¼% et sont remboursables en tout temps.

Les personnes qui seraient intéressées à obtenir des informations additionnelles sont priées de s'adresser à M. Pierre Cinq-Mars, organisateur régional, dont les bureaux sont installés au Château de Blois.

**Un hommage à l'Acadie**

Le calendrier du Conseil de la vie française pour 1955 sort des presses. Il est consacré à l'Acadie. Douze dessins originaux, de deux artistes montréalais, illustrent les principaux faits de l'Histoire acadienne, notamment la Dispersion, dont on fêtera le deuxième centenaire l'an prochain. Des extraits du poème Evangéline par Longfellow et Lemay, de nombreuses dates historiques complètent cette évocation du passé acadien.

Avec ses douze feuilles grand format en quatre couleurs, ce calendrier attire l'œil, retient l'attention. Il est un instrument d'éducation patriotique. On peut se

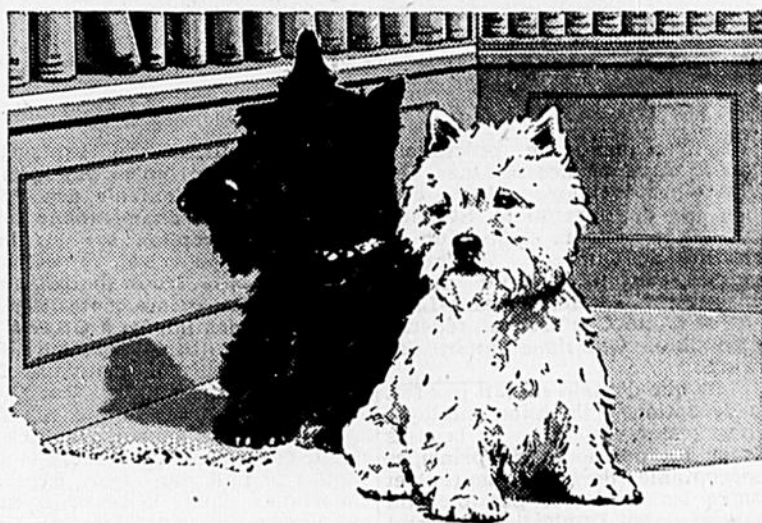
le procurer au même prix que les années passées, en s'adressant au Conseil de la vie française, à l'Université Laval, à Québec.

Le calendrier est un compagnon de tous les jours. Se procurer celui du Conseil de la vie française, c'est se maintenir toute l'année dans un climat bien canadien français, se remettre dans la mémoire des événements historiques

importants, se rappeler sans cesse ses devoirs envers la race et la culture française.

Quelque 35 machines fabriquent des papiers fins au Canada.

**Encouragez votre journal local et faites-le lire. . .**



**Il en dit long sur votre bon goût**

**BUCHANAN'S 'BLACK & WHITE' SCOTCH WHISKY**

*Le Secret réside dans le Mélange*

Fournisseurs Brevetés de feu sa Majesté George VI



Distillateurs de Scotch Whisky James Buchanan & Co. Ltd.

Distillation, Mélange et Embouteillage faits en Ecosse

EN BOUTEILLES DE 40, DE 26½ ET DE 13¼ ONCES B.

Une croûte dorée en six heures avec la Farine à tout usage

**Robin Hood**



Nouvelle méthode de panification en dix points:

	Temps
1. Assembler les ingrédients et les ustensiles.....	10 minutes
2. Mesurer les ingrédients.....	15 "
3. Mélanger et pétrir la pâte.....	15 "
4. Laisser fermenter.....	120 "
5. Pétrir et façonner en boules.....	10 "
6. Laisser reposer la pâte.....	15 "
7. Façonner en pains. (Par méthode de pâte roulée).....	20 "
8. Laisser fermenter.....	90 "
9. Faire cuire.....	50 "
10. Badigeonner et refroidir.....	5 "

5 hrs. 50 minutes

Du sac de farine à la boîte à pain... en six heures. Pendant 3½ heures de ces 6 heures, le travail se fait seul... et vous êtes libre de faire autre chose. L'horloge et le thermomètre prennent soin de votre pain. Une seule chose importe, c'est l'emploi de la farine ROBIN HOOD, Enrichie de Vitamines, la farine utilisée par les experts dans la panification.

Les Meuniers de la farine Robin Hood



\$

FAITES TRAVAILLER VOS DOLLARS

en achetant des

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

---

RENDEMENT

3¼%

lorsque gardées jusqu'à échéance

- ★ En coupures de \$50, \$100 et au-dessus
- ★ Remboursables n'importe quand à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt accumulé
- ★ Limite pour un particulier, \$5,000
- ★ En vente dans toutes les banques et chez les courtiers de placement
- ★ Disponibles d'après le Plan de Retenue sur le Salaire

---

*Cette annonce est offerte à titre gracieux par:*

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

MONTREAL, P. Q.

*et sa filiale*

THE ONTARIO PAPER COMPANY, Limited

THOROLD, ONTARIO

\$

# POUR LE BIEN PUBLIC

TEXTE INTEGRAL DE LA

## Déclaration de l'Action Nationale sur le discours à Québec de M. St-Laurent

Les événements se précipitent dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Hier, c'étaient les discours de M. St-Laurent sur la Saxonie et au Club de Réforme de Québec. A l'heure actuelle, c'est la détente de la rencontre Duplessis-Saint-Laurent et d'une Conférence fédérale possible. Que nous vaudra demain?

Pour que demain ne soit pas fait de déceptions, l'opinion publique devra rester vigilante, à la fois contre les positions de principes inacceptables de M. St-Laurent et contre les faiblesses possibles du gouvernement Duplessis. Le grand danger réside toutefois, pour l'heure, dans les positions de M. St-Laurent. Malgré la détente politique du moment, il reste donc nécessaire de réagir vigoureusement contre les principes que l'actuel premier ministre du Canada entend mettre à la base de ses propositions.

Le discours de M. St-Laurent à Québec est en tous points indigne de la réputation d'honnêteté intellectuelle et de bonne foi politique que tout le monde, dans la province de Québec, s'est plu à lui reconnaître jusqu'ici. Il contient des affirmations évidemment contraires au fait et frisant parfois le ridicule, des raisonnements d'un simplisme à faire désespérer de la raison humaine et, ce qui est plus grave, des prises de position inconciliables avec les légitimes intérêts de la nation canadienne-française, tels que déjà reconnus d'ailleurs par tous les Canadiens dans le texte constitutionnel de 1867.

Sont évidemment contraires aux faits les plus patents les affirmations à l'effet que :

1—certaines parties de la province de Québec considèrent avec dépit les progrès du Canada et la place de plus en plus importante qu'il joue dans le concert des nations;

2—l'expansion du Canada nuit à la thèse séparatiste de l'abbé Groulx.

Ne nous y attardons donc pas! Si M. St-Laurent ne s'est pas laissé entraîner là dans un mouvement de mesquine politiciannerie, il faudra se demander si l'adulation dont il est l'objet chez les Anglo-Canadiens ne lui tourne pas la tête. Qu'il ne confonde pas sa propre personne et la politique de son parti avec l'entité canadienne. Personne ne boudé une politique de grandeur à l'échelle canadienne. Beaucoup cependant doutent que le militarisme et le centralisme caractéristique de la politique libérale depuis quinze ans en soient la véritable expression.

Mais passons aux raisonnements simplistes, mais quand même dangereux dans leur présentation fallacieuse. M. St-Laurent s'offusque, par exemple, de ce que sa politique "pour promouvoir l'unité de notre nation d'un océan à l'autre", soit considérée comme une centralisation, nuisible à l'autonomie des provinces. "Ce n'est pas la vérité", affirme-t-il. Mais

la vérité pourrait-elle contrarier l'évidence? Quoi qu'en puisse dire M. St-Laurent, obtenir des Provinces qu'elles abandonnent leur droit de perception sur les impôts directs pour s'en remettre à des subsides fédéraux limités, c'est par définition même centraliser la perception des impôts à Ottawa et diminuer la liberté d'action des provinces. Seule la mauvaise foi politique peut brouiller des notions aussi claires. Que M. St-Laurent vienne nous dire franchement, comme ses conseillers techniques le font dans leurs exposés théoriques, que la centralisation est indispensable au bien du Canada et des Canadiens français : nous en discuterons! Mais qu'il n'essaie pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, parce qu'il sait fort bien que la population de la province de Québec rejeterait un gouvernement ouvertement rallié à une politique de centralisation des pouvoirs à Ottawa.

Il est pénible de voir ensuite M. St-Laurent, au nom d'une fierté française hautement affirmée, puis d'une Providence "qui nous a destinée à vivre, sinon ensemble (avec les Anglo-Canadiens), du moins à côté les uns des autres", soutenir que sa politique des accords fiscaux et de l'administration fédérale des institutions sociales (sécurité sociale par exemple) est en quelque sorte conforme aux exigences de notre situation et de nos traditions. Peut-on être éminent juriste, premier ministre du Canada, membre de la communauté canadienne-française au surplus, et raisonner d'une façon aussi sophistiquée contre les véritables intérêts de la nation à laquelle on appartient?

"Placer (nos institutions) à côté (...) de n'importe quelle autre institution dans notre nation canadienne", sans crainte aucune de perdre la face, cela peut-il signifier que le contrôle et l'administration en doivent être enlevée à la majorité franco-catholique de Québec pour être confiés à la majorité anglo-protestante d'Ottawa? Mettre à côté de l'un de l'autre, deviendrait-il, par quelque subversion centralisatrice de la langue française, synonyme de subordonner l'un à l'autre? C'est-à-dire, de toute nécessité en définitive, synonyme d'accepter la substitution graduelle des institutions anglo-protestantes aux institutions franco-catholiques? Est-ce là une thèse soutenable de la fierté française dont M. St-Laurent se réclame si fort? Faudrait-il craindre encore ici que sa fierté française affichée soit davantage fondée dans une raison politique électorale que dans des convictions profondes?

Il y a d'ailleurs plus cocasse en fait de raisonnement fallacieux au sujet de la Providence. Il paraît qu'il nous faut nous soumettre aux diktats fédéraux sans plus, car "les gens qui sont à la tête des gouvernements ne sont que des instruments pour la réalisation des desseins de la Providence..." M. St-Laurent n'a oublié qu'une chose. C'est que dans cette perspective, M. Duplessis est autant l'instrument de la Providence en exigeant la déductibilité, que M. St-Laurent en la refusant! Franchement nous sommes tombés ici au niveau de l'enfantillage!

Mais le plus grave n'est pas là. M. St-Laurent ne raisonne que parce qu'au fond de lui-même, il entretient des opinions radicalement anticanadiennes - françaises. S'appuyant sur une déclaration de Gérard Filion, à l'effet que la province de Québec ne peut pas être une province comme les autres, M. St-Laurent nous donne sa profession de foi : "Moi, je ne suis pas de cet avis-là. Je crois que la province de Québec peut être une province comme les autres". Bien plus, tout le contexte de son discours implique que la province de Québec doit devenir une province comme les autres. Au Canada, c'est la règle de la majorité qui doit prévaloir. Une province ne doit pas s'estimer plus importante que les autres et prétendre

## Retour à l'artisanat

Par Francis de Miomandre

Tout le monde aujourd'hui parle de la rapidité avec laquelle la "mécanisation" se généralise et menace de dévorer toute valeur précieuse de notre civilisation. Tout le monde en parle et beaucoup s'en plaignent. Ces derniers ont comme contradicteurs immédiats, un certain nombre de théoriciens qui trouvent que "tout est bien comme ça", qu'il faut marcher avec son temps, que l'individualisme est passé de mode, et que l'avenir, implacablement soumis aux lois de l'évolution historique, sera celui d'une humanité toute nouvelle, procédant par masses et d'où seront soigneusement extirpés les germes de volonté personnelle, considérée comme anarchique.

Je n'ai pas la moindre intention de prendre part dans ce tournoi idéologique, car j'estime que rien n'est plus vain que ces sortes de discussions dans le vide. Les choses sont ce qu'elles sont, et il y a en effet je ne sais quoi de dérisoire dans la prétention de s'opposer, en paroles, à l'irrésistible mouvement qui entraîne le monde vers d'autres formes de la culture.

Quoique, après tout (dans le cas présent) il soit tout à fait logique de penser que les hommes se ressaisiront un jour ou l'autre et, après avoir d'abord subi l'esclavage de la machine, sauront s'en emparer à leur tour et la faire servir à leur dessein légitime et bien naturel; réduire les heures de travail pour le plus grand bénéfice de la méditation et du repos.

Nous n'en sommes pas là. Mais, en attendant, nous pouvons, au milieu de cette inondation machiniste, réserver si je puis dire quelques îlots, quelques espaces encore intacts pour le travail libre.

Or, de tous les noms que peut porter le travail libre, le plus fréquent, — et selon moi le plus beau, — c'est celui de l'ARTISANAT. Et c'est, je crois, en France que l'artisanat s'obstine à vivre avec le plus de ténacité. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'une flânerie de quelques heures dans certains quartiers populaires de Paris où abondent les ouvriers en chambre, fabricants de bibelots divers ou de petits meubles, et l'on assiste, presque sans le vouloir, à leur labeur quotidien, que certains (tels les ébénistes) exercent presque à ciel ouvert, dans leurs ateliers qui donnent sur le trottoir même.

Et je viens de lire une étude, ma foi fort émouvante, consacrée au Maître-Ferronnier Coque, lequel, en plein vingtième siècle, travaille à la main cette mémorable matière avec les instruments ultra-primitifs dont se servait Tubalcaïn, et il réalise ainsi des chefs-d'oeuvre.

Je connais des gens qui haussent les épaules quand on leur parle de cette survivance des petits métiers. Ils prétendent qu'il ne s'agit là que d'une chose désuète et condamnée par le progrès, et c'est tout juste s'ils ne se réjouissent pas de cette prochaine disparition. Ils ont à mon avis doublement tort.

D'abord aux points de vue, si je puis dire ethnique et moral. Ils attribuent à une sorte de respect superstitieux de la tradition cette persistance; comme si, dans leur timidité, et conscients de leur inadaptation, les artisans s'obstinaient à rester fidèles à leurs vieilles techniques, comme s'ils sentaient d'avance qu'ils seraient incapables des initiatives suf-

fisantes pour les transformer, ou les perfectionner. Bref des pauvres d'esprit et des paresseux.

Or, c'est exactement le contraire qui est vrai. Si les artisans restent ainsi attachés aux méthodes du passé, c'est justement parce qu'ils savent que, grâce à ces méthodes, leurs prédécesseurs ont réussi des objets dont l'utilité, la beauté et le charme n'ont rien à voir avec la froide et monotone perfection des objets analogues fabriqués en série.

Ils savent également qu'il existe des affinités profondes entre la matière et l'homme qui la travaille. Ecoutez parler un ébéniste, et vous serez surpris de tout ce qu'il vous dira concernant les divers bois employés par lui: chêne, noyer, palissandre, sapin, olivier, etc. . . leur plus ou moins de résistance à l'outil, leur durée, les surprises qu'ils peuvent réserver, bref leur vie. Vous aurez parfois l'impression d'entendre un luthier discourir sur le bois dont il fait ses violons.

C'est que l'artisan digne de ce nom, à force de pratiquer le "matériau" dont il se sert, finit par ressentir à son égard ce mélange mystérieux d'hostilité et de tendresse qui est le propre des véritables amours. Il le respecte. Il compose avec lui, il le considère comme un collaborateur, modeste mais indispensable, et ce n'est pas sans un vague chagrin qu'il s'en sépare quand l'heure est venue de livrer au client l'objet achevé, et qui a coûté tant de peines.

Ai-je besoin de dire que cette sorte de travail, qui n'a rien de mécanique et d'abstrait, rien non plus de force puisque, au contraire, une part de loisir et de rêverie lui est fort avantageuse, ne peut aucunement s'assimiler à labeur "à la chaîne" qui tend partout à s'y substituer. Le contact de ces matières, dont quelques unes comme les tissus sont déjà en quelque sorte humanisées ne peut que donner à l'artisan un sentiment de communion avec la nature et les forces élémentaires. Sentiment certes très obscur et presque inconscient, mais d'autant plus profond, et qui marque son "psychisme" de quelque chose qui diffère radicalement de ce qui empreint celui des ouvriers de l'autre bord.

On a beau diminuer jusqu'à l'extrême possible le nombre d'heures exigé par le travail à la chaîne, par exemple, on ne peut éviter que sa monotonie fonctionnelle et son caractère inintelligible n'engendrent très vite un ennui terrible, dont les conséquences sur le plan social peuvent devenir incalculables. Peut-être qu'au point de vue biblique le travail est une malédiction. N'empêche que, depuis des millénaires, la sagesse de l'homme l'a peu à peu transformé en instrument de satisfaction. Encore faut-il qu'il garde (condition essentielle) son caractère d'utilité, ce je ne sais quoi de cordial et de personnel, sans quoi il est en effet une monstrueuse punition.

Que l'on me permette d'ailleurs, pour conclure, une petite "anticipation".

Je suis intimement persuadé qu'après avoir fait l'amère expérience du travail mécanisé (en série, à la chaîne, etc.), l'homme, ayant compris son erreur d'aiguillage, en reviendra aux traditions authentiques et saura restaurer l'ARTISANAT, sur des bases certes élargies, et en y intégrant la Machine, mais à la place subalterne qui lui revient.

résister à ce que la majorité des autres provinces ou du pays désire.

Faut-il souligner qu'une telle attitude est révolutionnaire chez nous, c'est-à-dire absolument contraire à la lettre et à l'esprit de l'A.A.B.N. Notre Constitution a évidemment voulu que sur certaines questions le gouvernement des provinces fût plus important que le gouvernement central, au point d'exclure complètement ce dernier. C'est parce que ce gouvernement central a systématiquement violé la constitution par ses empiètements dans ces domaines que sont soulevées les discussions auxquelles M. St-Laurent prend part pour adopter l'attitude des centralisateurs. Comme eux, il envisage l'avenir du Canada dans la perspective d'un pays unitaire, où il n'y aurait plus qu'une majorité, sans distinction d'origine ethnique, de culture ou de religion.

Ce type d'idéal canadien, la province de Québec n'en a jamais voulu et n'en voudra jamais!

Cela ne signifie cependant pas comme le laisse entendre M. St-Laurent, qu'il faille contester le principe du prélèvement "de fonds pour les répartir ensuite entre toutes les provinces de façon équitable", afin que "tout le pays demeure raisonnablement prospère". Ce qui a été contesté, c'est que pour assurer cette répartition, qui ne nécessiterait la perception que de quelques dizaines de millions, le gouvernement fédéral doit exiger l'abandon par toutes les provinces, de leurs droits fiscaux. Quoi qu'en dise M. St-Laurent — et il sait pertinemment le contraire — la solution de la centralisation fiscale n'est pas la seule qui ait été proposée pour résoudre ce problème. Les Chambres de Commerce ont proposé dès 1947, un système décentralisé de

péréquation aussi facilement applicable que les solutions fédérales actuelles. Ce n'est pas parce que rien d'autre n'a été proposé que nous en sommes là, ainsi que le laisse entendre M. St-Laurent, mais parce que les conseillers financiers et techniques d'Ottawa rejettent à priori toute solution décentralisatrice. C'est la centralisation qu'ils veulent avant même la péréquation!

C'est donc à la thèse de la centralisation que M. St-Laurent apporte son concours. Ce qu'il y a de vicieux dans la campagne d'éducation populaire qu'il amorce, c'est qu'elle est toute faite de faux prétextes. Au nom de l'autonomie, la population est suppliée d'abandonner son autonomie, c'est-à-dire le contrôle de la majorité franco-catholique du Québec sur la vie de ses institutions et les moyens financiers de les soutenir. (Suite à la page 8)



LE BIEN PUBLIC

Organe du réveil trifluvien

Directeurs-propriétaires

Raymond Douville  
et Clément Marchand

Imprimé par

l'Imprimerie du Bien Public

1563, rue Royale Trois-Rivières  
Téléphone 6-8404

# Parade DES Sports

## REMISES DES TROPHÉES DU BASEBALL MINEUR DE L'O.T.J.

C'est lundi soir dernier que s'est déroulée au Parc Pie 12 la cérémonie de clôture du baseball des ligues de l'Oeuvre des Terrains de Jeux alors que de jeunes athlètes trifluviens et transpontins reçurent leurs récompenses en présence de nombreux dignitaires de l'oeuvre.

Au cours de la dernière saison qui vient de se terminer, sous l'habile direction du Moniteur en Chef Claude Mongrain, plus de 950 jeunes gens participèrent aux 550 joutes qui furent disputées sur les terrains de baseball locaux. 54 clubs répartis en 9 ligues de différentes catégories dont l'âge variait de 9 ans à 21 ans jouèrent l'imposant total de 550 joutes.

Comme on peut le constater, c'est une grande amélioration depuis les débuts de l'Oeuvre des Terrains de Jeux en 1949 alors seulement 311 joutes furent disputées cette année là. Les clubs qui étaient de seulement 15 à leurs débuts étaient cette saison 54 et plus de 16 joutes furent disputées la même journée, ce qui donne une idée de cette brillante organisation.

Il nous fait plaisir de féliciter le club St-François d'Assise qui terminait en première position du Circuit Junior et de ce fait se mérita le magnifique Trophée Mgr St-Arnaud, qui fut le premier aumônier de l'Oeuvre des Terrains de Jeux. Ce trophée fut présenté au Capitaine du St-François, Jean Jacques Côté, le meilleur joueur de la Ligue Junior.

Aux nombreux bienfaiteurs de l'Oeuvre s'ajoute cette année, le nom d'un autre populaire sportsman, Roland Bornais qui a bien voulu décerner un Trophée à Maurice Plourde qui fut désigné la meilleure recrue de la Ligue Junior. Nous espérons que le geste sportif de Monsieur Roland Bornais sera répété par d'autres sportifs.

Dans la classe Juvénile, Claude Boulard, gérant du Ste-Marguerite reçut un trophée pour avoir conduit son équipe au championnat. Raymond Plante du St-Sacrement reçut le trophée pour l'équipe championne Midget "A". Pour le Midget "B", ce fut Jacques Bergeron gérant du club Ste-Famille du Cap qui reçut le trophée pour avoir remporté les honneurs de sa division. Réal Deshaies, gérant du St-Philippe dans la classe "A" et Pierre Boulard du Ste-Marguerite dans la classe "B" reçurent aussi de magnifiques trophées pour leurs succès remportés dans leurs ligues respectives.

A ces noms là, on devra ajouter les autres gérants qui furent récompensés pour leurs magnifiques efforts. Ce sont: Claude Carle, gérant du Ste-Marie dans la Ligue "Pee Wee" Richard Normand, gérant du Ste-Marie dans la ligue des Poids Coqs et finalement le jeune Jean Gravel qui remportait avec son équipe le St-Jean, le Championnat dans la Petite Provinciale.

Nous nous en voudrions de passer sous silence le magnifique travail des moniteurs qui secondèrent si habilement monsieur Claude Mongrain dans sa lourde tâche et ces jeunes gens qui ont sacrifié leurs vacances pour se dévouer à notre jeunesse méritent toute notre reconnaissance.

Les laïcs méritent aussi nos remerciements pour s'être dévoués au service de nos jeunes et il nous fait plaisir de souligner ici le gros travail effectué par Messieurs Jean Duguay, le Pilier du Baseball Junior et Senior non seulement dans notre ville, mais aussi dans la Mauricie, de même que son collaborateur intime, Monsieur Alex Michaud, un sportif averti. Monsieur Marcel Carle et Monsieur Fernand Bédard sont deux autres jeunes qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour aider la cause de la jeunesse et à eux aussi nous disons un grand merci.

Nous tenons à souligner ici, que le baseball chez les jeunes de notre ville, prend de plus en plus d'ampleur, grâce à la magnifique organisation de l'Oeuvre des Terrains de Jeux et à son dévoué Directeur Spirituel, l'abbé Pierre Demers qui ne ménage ni son temps ni ses forces.

Notre ligue Junior a tellement suscité d'intérêt que d'autres villes ont demandé à rencontrer nos équipes au cours de la dernière saison, notamment: Lévis, Montréal, Québec et même Dolbeau.

A cette soirée de remises des Trophées, on notait plusieurs dignitaires, notamment: Monsieur le Juge Maurice Laurin, le président de l'O.T.J.; Monsieur l'abbé Pierre Demers, Monsieur Paul Marchildon, le président des Ligues Mineures de l'O.T.J.; Jean Paul Pépin, commentateur sportif; Monsieur Gérard Gravel, un sportif qui se dévoue à la cause de la jeunesse et Monsieur Roland Bornais, le donateur du Trophée décerné à la meilleure recrue dans la Ligue Junior.

Maintenant que la saison du baseball est chose du passé, l'Oeuvre des Terrains de Jeux entreprendra sa saison de hockey et le Président sera encore Gilles Bellefeuille, assisté de Monsieur le Docteur Fernand Beaudoin qui sûrent si bien s'acquitter de leur lourde tâche l'an dernier. Nous leur souhaitons un aussi bon succès sinon meilleur que celui de l'an dernier.

### POTINS SPORTIFS

L'équipe à battre dans la Ligue Professionnelle du Québec, sera celle des Cataractes de Shawinigan. Quand on aligne une équipe de la force des Cataractes et que le club joue devant des assistances de 5,000 spectateurs affamés de hockey, l'équipe ne peut faire autrement que de connaître des succès. Ce fut le meilleur coup réussi par le Forum de donner une équipe à la ville de Shawinigan pour faire partie de la Ligue Professionnelle du Québec. Les investigateurs du projet du retour du Shawinigan dans cet important Circuit méritent non seulement nos félicitations pour leur coup de

main mais aussi l'encouragement de leurs citoyens. Il ne fait aucun doute que cette équipe sera certainement celle qui aura le plus de couleur dans ce circuit et si elle n'est pas démembrée au cours de la saison, elle ne terminera pas bien loin de la première position.

Lorsqu'on annonça dernièrement que Art Ross résignait ses fonctions comme gérant général des Bruins, plusieurs spéculèrent avec la nomination de Lynn Patrick comme successeur de Ross, que Milt Schmidt avait terminé sa carrière et serait nommé coach des Bruins. Quelle ne fut pas la surprise des amateurs à Boston, lors de l'ouverture quand ils re-

marquèrent le numéro 15, Milt Schmidt faire son apparition sur la glace. Schmidt entreprenait ainsi sa 16ème saison et il est le plus vieux joueur de la Ligue Nationale.

Les experts viennent de choisir les Reds Wings de Détroit pour répéter leur exploit de l'an dernier avec les Canadiens pour terminer en deuxième place.

Maurice Richard n'a plus que 13 buts à compter pour devenir le premier joueur dans l'histoire du hockey à avoir compté 400 buts. Ce chiffre que l'on considérait impossible à atteindre sera atteint vers le début de décembre.

Les Canadiens ont donné avis au club Détroit qu'ils seraient encore dans la course aux grands honneurs cet hiver en allant vaincre chez eux les détenteurs de la Coupe Stanley, lors de leur première visite dans la ville de l'automobile.

Un autre chandail des Canadiens vient d'être retiré du jeu, en effet, le No 16 que portait Elmer Lack, ne sera plus porté par aucun joueur à l'avenir.

Dans la joute disputée entre les Canadiens et le Détroit samedi dernier à Détroit, neuf punitions furent distribuées aux joueurs de Détroit par l'officiel Red Storey. On peut s'attendre à ce que Jack Adams fasse un rapport de l'incompétence de Storey à Clarence Campbell.

Les équipes de la Ligue Nationale ont encore gardé pour cette saison les mêmes joueurs comme Capitaines, ce sont: Milt Schmidt pour Boston, Emile Bouchard pour les Canadiens, Ted Kennedy pour Toronto, Bill Gadsby pour Chicago, Ted Lindsay pour le Détroit et Don Raleigh pour les Rangers.

Emile Bouchard et Maurice Richard, sont les deux seuls membres de l'édition 1954-55 des Canadiens de Montréal qui s'alignaient sur la puissante équipe de 1943-44 qui remporta le championnat de la Ligue. Au cours de cette mémorable saison, le Bleu Blanc Rouge n'avait pas connu la défaite une seule fois sur sa propre glace et avait remporté la coupe Stanley en neuf joutes seulement contre le Toronto et le Chicago.

La Ligue Nationale de Hockey présente cet hiver quatre nouveaux officiels, ce sont: Ian "Scotty" Morrison que les amateurs se rappellent pour l'avoir déjà vu à l'oeuvre comme joueur dans la Ligue Junior qui agira comme arbitre, tandis que Eddie Barry, Cliff Thompson et Jim

Edgeworth agiront comme juges de lignes.

Carl Voss, l'arbitre en chef de la Ligue Nationale vient d'émettre un nouvel ordre à ses arbitres. A l'avenir, quand une bataille éclatera alors qu'il ne reste que deux minutes soit dans la première ou deuxième période, les officiels ont été avertis d'avoir à renvoyer les joueurs dans leurs chambres respectives. Ces deux minutes ou moins seront alors ajoutées aux périodes suivantes, de la sorte, les batailles cesseront plus vite et l'ordre sera rétabli plus rapidement.

Maurice Richard et Gordie Howe ainsi que Bernard Geoffrion mènent le circuit Campbell chez les compteurs pour la première semaine d'activité.

Alors que plusieurs étaient d'avis que ce serait Jean Béliveau qui aurait le plus de chance de battre le record de 50 francs buts dans une saison, le Coach Dick Irvin vient de déclarer que selon lui, seul, Bernard Geoffrion serait capable d'abaisser le record du Rocket.

A la suite de la brillante tenue de Jackie Leclair des Canadiens depuis le début de la saison, la Direction de cette équipe doit être contente que ce jeune joueur de centre n'ait pas été pris dans le repêchage. Par son agressivité déployée surtout au cours du premier voyage à l'étranger, Leclair, semble s'être mérité le poste régulier aux côtés de Richard et Olmstead.

Si Jacques Plante continue d'afficher la brillante tenue des six premières joutes, il pourrait bien décrocher deux trophées; la meilleure recrue et le meilleur gardien de buts. Après six joutes, la moyenne de Plante n'était que de 1.50 par joute. Meilleure que Terry Sawchuk.

A l'occasion de la joute Canadiens-Toronto disputée à Montréal jeudi dernier, Elmer Lach s'est amené sur la patinoire. Non pas comme joueur, mais en civil, et il reçut en compagnie de Maurice Richard, un trophée donné par nul autre que: CONNIE SMYTHE. C'est un trophée que les deux étoiles du Canadien remportèrent lors de l'important tournoi de Golf Labatt Omnium, disputé entre les joueurs de la Ligue Nationale. Richard et Lach eurent le dessus sur les représentants des équipes de Boston, Détroit et Leafs.

### A LA RADIO

Les auditeurs de la région de Trois-Rivières et de Shawinigan Falls pourront écouter une description détaillée de la joute de hockey qui mettra aux prises les clubs de Shawinigan et de Québec, dimanche le 24 octobre, à 2 h. 45, au "Hockey de Chez-Nous", diffusé par les postes CHLN, Trois-Rivières et CKSM, Shawinigan Falls.

Le commentateur Del Dugré fera une description de la partie directement du Colisée de Québec et Gilles Trudel donnera le sommaire entre les périodes.

## CHASSEURS!



Nous avons en stock le plus beau choix de bottes pour vos excursions...

Bottes éprouvées et résistantes, ce qu'il y a de mieux!

### CHAUSSURES

- Pour toutes occasions.
- Pour tous usages.

## J. A. GOSSELIN

CHAUSSURES DE STYLE

Marchand de chaussures — Orthopédiste technicien gradué

Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart Téléphone 6-2912

## POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

Appelez **6221**

- PESEE AUTOMATIQUE
- LIVRAISON RAPIDE
- SERVICE IMPECCABLE
- CHARBONS — HUILES

## CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

Des milliers de clients satisfaits.

## LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

•

### Roland Paillé

Gérant de District

•

137 Radisson Tél. 6-3115  
Trois-Rivières

## Sainte-Justine reçoit des enfants de toute la province

Les statistiques de l'Hôpital Sainte-Justine révèlent que cet hôpital pour enfants reçoit beaucoup de patients de toutes les parties de la province. L'an dernier, sur 180,000 jours d'hospitalisation, le tiers — ou 60,000 jours — ont été accordés à des patients d'en dehors de Montréal.

Sainte-Justine est un centre de traitements, de réadaptation, de formation, d'études et de recherches au service de toute la province. Il est donc juste que toutes les régions de la province contribuent à la campagne 1954 du Fonds de Construction du nouvel Hôpital Sainte-Justine, en vue de la sollicitation proprement dite, qui se tiendra officiellement du 15 au 30 novembre.

Comme hôpital général pour enfants, Sainte-Justine est pourvu du personnel et de l'équipement spécialisés qui lui permettent de traiter tous les genres de maladies infantiles.

L'institution dispose actuellement de 54 incubateurs pour les bébés prématurés et le nombre sera porté à cent dans le nouvel hôpital.

L'an dernier, Sainte-Justine a traité 102 cas de paralysie infantile et les trois-quarts environ de ces cas viennent généralement d'en dehors de Montréal.

L'Hôpital Sainte-Justine reçoit également d'un peu partout une foule de cas d'infirmités de naissance ou congénitales, pieds-bots, becs-de-lièvres, luxation de la hanche, bégaiement, strabisme, etc.

Dans tous les cas d'infirmités, qu'elles soient de naissance ou dues à la paralysie infantile ou à la paralysie cérébrale, Sainte-Justine fournit les services de médecins et d'infirmières spécialisés dans le soin des enfants, des médecins et des chirurgiens orthopédistes, des neuro-psychiatres, des physiothérapeutes, des spécialistes en occupation thérapeutique, en rééducation de la parole, des psychologues, des auxiliaires sociales, etc.

Les membres artificiels et autres appareils orthopédiques peuvent être fabriqués sur place, par des

techniciens spécialisés, en coopération avec les médecins et les malades, pour obtenir un ajustage parfait.

Sainte-Justine est également un centre d'enseignement pour toute la province. De 1910 à 1953, 1,987 médecins et 2,538 infirmières de toute la province s'y sont entraînés de façon particulière au soin des enfants. Des cours post-scolaires s'y donnent pour les internes. Et des médecins de toutes les parties de la province viennent y suivre des cours de perfectionnement dans la médecine infantile.

C'est donc toute la province qui doit souscrire en faveur de Sainte-Justine.

## L'ensemencement de nos lacs rapporte beaucoup

Au lac St-Augustin, on pêche du maskinongé de trente pouces grâce aux ensemencements qu'on y a fait en 1951. Voilà des résultats qui ne se sont pas fait attendre et qui ne laisse aucun doute quant à l'importance de l'ensemencement pour la conservation de notre faune, souligne l'Honorable Camille-E. Pouliot, m.d., ministre de la Chasse et des Pêcheries.

En août 1951, à la demande de l'Honorable ministre, le directeur de l'Office de Biologie, monsieur Gustave Prévost, après avoir étudié les eaux du lac St-Augustin (comté de Portneuf), en organisa l'ensemencement en maskinongés. Trois cents jeunes maskinongés de quatre pouces, fournis par la station piscicole de Lachine furent libérés dans ce lac. Aucune preuve n'était encore faite que le maskinongé pouvait vivre dans un lac, mais les biologistes de l'Office entrevoyaient déjà de fortes possibilités. La première prise, enregistrée il y a quelques semaines, fut celle d'un maskinongé de trente pouces. Depuis, quatre autres, dépassant de beaucoup la taille réglementaire, ont été pris par le frère de monsieur Raymond Beau-pré de Québec.

Encouragé par ce succès, la pisciculture de Lachine continue, cet automne, ses ensemencements en maskinongés. Des 20,000 oeufs versés dans les réservoirs de la pisciculture, 15,000 ont éclos le printemps dernier, et ayant aujourd'hui de quatre à sept pouces,

ont été libérés dans les lacs et les rivières de la province, donnant ainsi aux sportifs une nouvelle espèce vigoureuse qui survivra dans les endroits où la truite ne peut se multiplier.

Les alevins ont été transportés

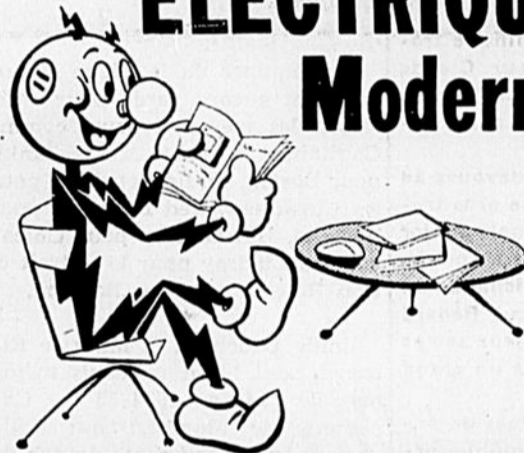
par camion-citerne au lac St-Louis, au lac des Deux-Montagnes et à la rivière Mille-Iles, au lac St-Augustin, au lac Nomingue et au lac des Iles dans le comté de Labelle, à la rivière du Nord dans le comté de Terrebonne, aux lacs

Rocher, Perrault et Brochet dans le comté de Joliette, au lac Mandeville dans le comté de Berthier et au Petit Lac Magog et à la rivière St-François dans les Cantons de l'Est.

Soyez moderne! Employez l'électricité!

A peu près 75¢, voilà ce qu'il en coûte pour faire sécher les lessives de tout un mois dans une

**SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE Moderne**



Voyez les avantages de la SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE:

- ... Elle rend le linge plus doux, plus léger, plus frais!
- ... Elle élimine les fatigues des jours de lessive!
- ... Elle vous assure chaque fois une propreté parfaite!

Soyez Moderne!

Faites usage d'une sécheuse électrique et vous aurez de meilleurs résultats.



## UN CAILLOU PRÉCIEUX

C'EST EN 1825 que le savant danois Oersted produisit un morceau d'aluminium de la grosseur d'un caillou. Un demi-siècle s'écoula encore avant qu'on découvre une technique permettant de produire ce métal en quantité industrielle.

Le traitement moderne du minerai de bauxite exige, pour la production économique de l'aluminium, des quantités fantastiques d'énergie électrique. C'est pourquoi le Canada est l'un des principaux fournisseurs d'aluminium du monde entier. Les alumineries de la province de Québec à Arvida, Shawinigan Falls, Ile Maligne et Beauharnois, ont employé, l'année passée, près d'un cinquième de la production totale d'électricité du pays. Et, en Colombie Britannique, de nouvelles sources d'énergie hydro-électrique alimentent les installations des nouvelles alumineries de Kitimat. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

**La Banque Canadienne de Commerce**

**Ecrivez l'histoire de votre vie dans ce livret**

L'achat de votre maison, le coût de l'instruction de vos enfants—la réalisation de bien des projets—seront autant de "chapitres" dans votre livret d'épargne. Ouvrez dès aujourd'hui un compte d'épargne à notre succursale la plus proche—nous en avons plus de 650 à votre service.

**La Banque Canadienne de Commerce**

Succursale de Trois-Rivières

E. J. CHARLAND, gérant

**La Semaine sociale se continue**

Comme les années précédentes, quelques-uns des travaux présentés à la Semaine sociale de Mont-Laurier furent répétés en divers endroits. C'est ainsi que le dimanche, 10 octobre, M. Jean-Baptiste Lanctôt, gérant de la

Société d'Établissement rural et ancien secrétaire à Genève de la Société catholique internationale des migrations, a donné son travail sur le problème des migrations à la réunion des retraitants de la Villa Saint-Martin, dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, à Montréal. La plupart des autres conférenciers sont

à la disposition de ceux qui désireraient les entendre. S'adresser au secrétariat des Semaines sociales, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

**La Religion au Soudan**

Le premier Parlement qui vient d'être élu dans l'ancien Soudan anglo-égyptien comprend 147

membres (17 députés et 50 sénateurs). Ce sont 114 musulmans, 15 protestants, 13 catholiques, 1 copite dissident, 4 fidèles des religions traditionnelles noires. Il y a donc 29 chrétiens, soit une proportion de 20 pour cent, alors qu'il n'y a que 2 pour cent de chrétiens dans le pays. Sur le nombre des douze ministres, il y a un catholique et

un protestant.

Tous les Canadiens se ressentent des dégâts des feux de forêt.

**Encouragez votre journal local et faites-le lire. . .**



**NOUS RENDONS HOMMAGE À NOS TRAVAILLEURS FORESTIERS**

ÉTIENNE GOBEIL SURVEILLE LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES À ROBERVAL

*Artisan d'une moisson perpétuelle*



Étienne Gobeil, ingénieur forestier régional pour Consolidated

Etienne Gobeil est l'un des vingt-cinq ingénieurs forestiers de la Consolidated Paper Corporation Ltd. qui préparent les programmes de coupe de cette dernière et en surveillent l'exécution sur les vastes terres à bois de cette compagnie.

La fonction du forestier est très importante. Il doit voir à ce que les riches forêts, dont la Providence a si abondamment doté la Province de Québec, soient exploitées de façon à en assurer la perpétuité.

Notre héritage forestier pourrait être facilement dissipé par des coupes abusives. La Consolidated Paper, cependant, comme les autres grands producteurs de pâtes et papiers, apprécie le privilège de pouvoir exploiter cet héritage. Aussi éprouve-t-elle à l'endroit de la présente génération et des générations futures un sens de responsabilité qui est partagé par ses forestiers comme Etienne Gobeil et ses milliers d'autres employés.

Depuis sa graduation à la faculté de génie forestier de l'Université Laval, Etienne Gobeil a travaillé trente-sept années pour Consolidated durant lesquelles il a grandement contribué à la réalisation de la politique d'aménagement des forêts qui, par une coupe rationnelle limitée aux arbres qui ont atteint ou dépassé la maturité, assurent un rendement constant et soutenu de matière brute pour les moulins.

Il a assisté au développement des vingt régions forestières de Consolidated et a vu grandir et prospérer les centres de l'industrie de la pulpe et du papier qui par sa stabilité est passée au premier rang des industries canadiennes.

La Consolidated Paper est heureuse de rendre hommage à ses milliers et milliers d'employés qui, à l'exemple d'Etienne Gobeil, aiment la forêt, qui l'exploitent avec soin et qui partagent la détermination de la compagnie d'assurer sa pérennité de façon à ce qu'elle demeure une source permanente de richesse et de bien-être pour les citoyens du Québec et du Canada, ainsi que pour les générations futures.

**CONSOLIDATED PAPER CORPORATION**

Une d'une série d'annonces mettant en vedette les ouvriers des bois de la Consolidated qui ont si largement contribué à son expansion.

LIMITED  
MONTREAL, QUEBEC

CP84-1P

**Déclaration de . . .**

(Suite de la page 4)

Au nom de la fierté française, elle est requise de confier son héritage national à la majorité anglo-protestante d'Ottawa. Le parti fédéral s'apprête à rééditer la phrase célèbre d'Adélard Godbout à la Conférence fédérale-provinciale de 1942 : "Nos intérêts sont entre bonnes mains, dans les mains des Canadiens!"

M. St-Laurent, nous tenons à vous dire que nous relevons le gant! Dans cette campagne que vous annoncez — et dont nous l'espérons encore, vous abandonnez le projet — en vue d'inciter les Canadiens français à la démission, vous trouverez la Ligue d'Action Nationale partout sur votre route, et bientôt derrière elle toute la nation canadienne-française. Les Canadiens français sont patients et tolérants! Mais poussés au pied du mur, ils sont de terribles lutteurs. Le parti conservateur l'a appris deux fois à ses dépens qui, pour avoir joué d'abord avec la vie d'un patriote (Louis Riel), puis avec celle de toute la jeunesse canadienne-française par la conscription, a été banni du pouvoir d'abord pour 20 ans, puis depuis lors pour 35 ans sans presque d'interruption.

Aujourd'hui, c'est la vie spirituelle même de la nation canadienne-française que vous attaquez et que vous cherchez, consciemment ou non, à annihiler. La résistance ne peut donc être que plus vigoureuse encore. Le parti libéral y perdra certainement le pouvoir. Mais, ce qui devrait vous faire réfléchir davantage, il est probable que la cause de l'unité canadienne s'en trouvera ruinée pour un autre siècle à venir. A bon entendeur, salut!

**Les années "20"**

(Suite de la page 1)

Cependant qu'Alphonse XIII, privé soudain de sa danseuse, restait ballant au milieu de la piste, quelque peu surpris . . . Quand la petite Américaine revint, il l'accueillit, mais lui expliqua en souriant qu'on ne déposait pas un roi avec tant de désinvolture . . . (Et depuis . . .)

L'affaire Landru, répandue par la presse à des milliers d'exemplaires, devait immédiatement faire recette. Tandis qu'au 3e Conseil de guerre, s'éternisait le procès du traître Bolo Pacha, tandis que le "Conseil des Quatre" réglait, à Versailles, le statut du monde devant les vainqueurs et mutilés à qui Clemenceau serrait la main, le public se passionnait bien davantage pour "le sire de Gambais".

Pendant toute la durée de son long procès, il se montra énigmatique, distant, orgueilleux. Condamné à la peine capitale, il se borna à dire à son avocat, Me Moro de Giafferi :

— Que voulez-vous, maître . . . Dans toutes les batailles, il y a des morts . . .

Avant d'être livré au bourreau, et bien qu'ancien sous-diacre, il refusa l'assistance d'un prêtre en déclarant :

— Je crois qu'il importe surtout, à présent, de faire vite . . . Puis s'inclinant courtoisement

devant Deibler, il dit encore très calmement :

— Et puis, je ne veux point faire attendre . . . Monsieur.

Ainsi mourut "Monsieur Mystère" . . .

BURIDAN

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné que "La Société Saint-Jean-Baptiste de la Région des Trois-Rivières Incorporée", corps politique incorporé en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies de la Province de Québec, le 10 août 1949, ayant son siège social dans la cité de Trois-Rivières, s'adressera à la législature de la province de Québec à sa prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale aux fins d'accomplir les buts primordiaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Région des Trois-Rivières Incorporée.

Par cette loi, en plus des pouvoirs qu'elle a déjà, la société serait autorisée à opérer et administrer un fonds d'entraide au bénéfice de ses membres groupés dans "Le Cercle des Philanthropes de la Mauricie", fondé le 2 novembre 1943, fonds constitué par la souscription par les membres de la Société, de dons en viers, et d'en faire bénéficier soit au décès d'un membre soit autrement, les personnes que la société jugerait à propos d'aider par un don maximum.

La dite loi ne devant affecter en rien les recours pendants ni les droits acquis à la Société Saint-Jean-Baptiste de la Région des Trois-Rivières Incorporée.

Trois-Rivières, le 14 octobre 1954.

Le Président,  
Lucien Richard,  
Le secrétaire,  
Fernand Duchaine,  
Procureur de la Réquérante,  
Mre Richard Rioux,  
1581, rue Royale,  
Trois-Rivières, Qué.

(4 f. 21-10)

**A Vendre**

à St-Jean d'Iberville

Magnifique résidence neuve. Dix grandes pièces, deux salles de bain, façade en pierre et grand terrain paysagé, terrasse et rocaille. Vue sur l'eau. Arbustes fruitiers. Le tout entouré d'une haie de 60 sapins. Peut être transformée en deux logis.

89 Latour  
Tél.: St-Jean 6797

**POUR VOS ASSURANCES**

- \* Incendie
- \* Accidents
- \* Responsabilité
- \* Automobile

RICHARD BERGERON  
Courtier en Assurances

1212, St-Olivier Tél. 5-2655  
Trois-Rivières

J. A. Trudel, J. U. Grégoire,  
Tél. 5-1985 Tél. 6-6202

**Trudel & Grégoire**  
Notaires

306, rue Radisson,  
Trois-Rivières

**Dès samedi, au Cinéma de Paris**



Clément Duhour, Philippe Lemaire et André Claveau, dans une scène de la comédie musicale "La Route du Bonheur" qui prendra l'affiche dès samedi, au Cinéma de Paris. En programme double: "Son dernier Verdict", avec Charles Vanel.

Téléphone Résidence: 4-7488  
Bureau: 6-6944

Résidence: 1393, Royale

**DENONCOURT & DENONCOURT**

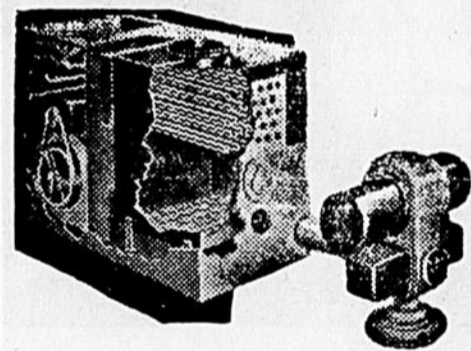
Ernest L.-Denoncourt, B.A.A. Maurice L.-Denoncourt, A.D.B.A.  
Architecte Architecte

1425, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

— LA FOURNAISE IDEALE —

**CONROY  
TURB-O-TUBE**



Cette fournaise dessinée spécifiquement en vue d'une économie de combustible et d'une chaleur constante.

Installée par une équipe de spécialistes entraînés par la Compagnie, elle ne peut que vous donner la plus entière satisfaction.

Demandez des estimés en vous adressant à :

Tél. 4-4615

**Albert-H. Lacharité, Inc.**

CHARBON ET HUILE

770, rue Hertel

Trois-Rivières

**P. A. GOUIN Ltée**

Le plus grand distributeur de la région

- Acier
- Matériaux de construction
- Ferronnerie
- Outillage
- Machinerie
- Quincaillerie
- Plomberie
- Chauffage
- Électricité
- Peinture
- Articles de sport
- Articles de ménage et de cuisine

**P. A. GOUIN Ltée**

MAISON ETABLIE EN 1881

71, rue des Forges

Trois-Rivières

Tél. 6-2591



**Service Complet**

DE 24 HEURES

Entrepreneur en plomberie

Chauffage  
Ventilation  
Couverture



**J. C. PAPILLON**

1383, Laviolette

Téléphone: 4-4647